

INDEX DE L'EGALITE FEMMES/HOMMES

Adocia respecte l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes et embauche à poste comparable au même niveau de rémunération, les hommes et les femmes. La rémunération à l'embauche, puis son évolution tout au long de la carrière est fonction de la nature du poste, des projets conduits et des responsabilités confiées. Cette politique garantit l'absence de toute discrimination liée au sexe et fait l'objet d'une vigilance particulière, afin d'assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Adocia s'engage à maintenir cette politique active de lutte contre les inégalités salariales entre les hommes et les femmes.

Ecart de répartition des augmentations individuelles

35 points sur 35

Notre politique d'augmentations collectives et individuelles récompense la performance quel que soit le sexe de la personne concernée. En 2025, la stratégie en matière de rémunération a été axée sur le **réajustement de certains salaires** pour veiller au respect de l'**équité interne** et tenir compte de la **compétitivité externe** sur certains métiers en tension, ainsi que sur des **promotions internes**. En 2025, le pourcentage de femmes ayant bénéficié d'une augmentation de salaire est supérieur à celui des hommes, d'où l'obtention des 35 points.

Ecart de rémunération Femmes Hommes

37 points sur 40

Cet indicateur compare les rémunérations moyennes des femmes et des hommes à catégorie socio-professionnelle et âge comparables. Des écarts minimes peuvent s'expliquer par la méthodologie appliquée, qui ne tient pas compte de la **spécificité technique des métiers et des niveaux de responsabilité**. Ces écarts, très légers, permettent à Adocia d'obtenir la note de 37 sur 40 à cet indicateur.

Nombre total de points

97 sur 100

% de collaboratrices ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour de congé maternité

15 points sur 15

Dans le cadre d'augmentations générales et individuelles, Adocia applique la règle de droit pour les salariées en congé maternité. Lorsque le positionnement salarial des salariées en congé maternité justifiait une augmentation de salaire, celle-ci a été appliquée au moins au niveau de la moyenne générale des augmentations, indépendamment de considérations de genre, ce qui explique l'obtention de ces 15 points.

Nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations

10 points sur 10

Adocia travaille à une représentation plus équilibrée des deux sexes à tous les échelons hiérarchiques de la société, et veille à la promotion des femmes au sein de son organisation. Ainsi de nombreuses femmes occupent des postes à responsabilités à Adocia d'où l'obtention de ces 10 points.